

**À L'USAGE DES SPECTATEURS**

**01 – DANS MON CINEMA**

- J'adopte un comportement correct et respectueux envers les autres spectateurs, le personnel et le matériel du cinéma. Toute personne en état d'ébriété ou ayant un comportement inadapté ou violent (physiquement ou verbalement) sera refusée ou exclue de l'établissement.
- L'entrée aux animaux est interdite, exceptée pour les chiens d'assistance
- Il est formellement interdit de fumer, y compris les cigarettes électroniques.
- Seules les boissons et les confiseries vendues dans l'enceinte du cinéma sont autorisées en salle.
- Je dois déposer à l'accueil tout objet encombrant ou pouvant gêner le bon déroulement des séances.
- L'utilisation des téléphones portables est interdite en salle et pendant la projection du film

**02 – MON ÂGE**

- Pour l'accès aux films présentant une interdiction délivrée par la commission du CNC (-18 ans, - 16 ans -12 ans), je dois présenter un justificatif d'identité avec photo. Sans justificatif, l'accès au film me sera refusé, même accompagné d'un majeur. Le non-respect de cette réglementation est passible d'amende.
- Les enfants de moins de 3 ans (même accompagnés) ne peuvent pas accéder à la salle de projection.
- Les mineurs, seuls ou accompagnés, sont sous la responsabilité de leurs responsables légaux adultes ou des accompagnants. L'âge minimum requis des enfants non accompagnés d'un majeur est fixé à 10 ans.

**03 – MA SÉANCE**

- Je fais valoir toute déduction avant l'achat de mon billet et je présente un justificatif (avec photo) en cours de validité. Dans le cas contraire, la réduction ne pourra être appliquée.
- Aucune contremarque et carte d'abonnement ne sont acceptées après leur date de validité.
- J'éteins mon téléphone portable dans la salle.
- Après mon passage en caisse, je conserve ma preuve d'achat jusqu'à la sortie de l'établissement.
- La vente est clôturée 10 minutes après le début du film.

**04 – MA RESPONSABILITÉ**

- Je veille à mes effets personnels. Le cinéma « Salle Saint-Jean » décline toute responsabilité quant au vol, à la perte ou à la détérioration de quelque nature qu'ils soient (incluant les objets déposés à l'accueil).
  - Le cinéma « Salle Saint-Jean » pourra mettre en jeu ma responsabilité pour toute dégradation à l'intérieur et à l'extérieur du site et demander la réparation de son entier préjudice, y compris les frais judiciaires.
  - Pour la sécurité de tous, un contrôle visuel du contenu de mon sac peut être effectué.
- 
- Je respecte les règles de stationnement ainsi que les accès des véhicules de secours. Tout enlèvement de véhicules s'effectuera à mes frais.

**Toute infraction au présent règlement impliquera l'exclusion immédiate de l'établissement sans remboursement.**